

Projet Stratégique de l'association Tremä

2022 – 2025

Le présent projet a été adopté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Tremä le 14 juin 2022.

Ces objectifs sont déclinés en 19 axes qui sont analysés annuellement dans le cadre d'une commission ad hoc chargée du suivi du projet et d'indicateurs par axe.

La forme de ce projet est volontairement simplifiée autour de grands objectifs qui définissent les enjeux du moment pour Tremä. La bonne visibilité de ce document et sa large diffusion permettent d'en faire un outil de mobilisation accessible à tous.

A noter que l'enjeu du Développement Durable qui constitue en soi un sujet structurant est traité dans un document spécifique sous la forme d'une charte.

Objectif n°1 – « **Fidéliser et attirer des salariés investis dans leurs missions au service de la population** ».

1. Innover pour penser de nouvelles modalités de recrutement et de fidélisation (QVT).
2. Rendre plus visible et attractive la culture d'entreprise Tremä pour faire face au défi du recrutement.
3. Favoriser la reconnaissance et le parcours des professionnels de l'association.
4. Valoriser le travail des professionnels.
5. Repenser le juste équilibre entre les nouvelles attentes des salariés et les besoins des personnes accompagnées.
6. Renforcer l'identité de Tremä et contribuer à un sentiment d'appartenance.
7. Impulser et fluidifier la communication inter-établissements et services Tremä.

Objectif n°2 – « **Innover au service des personnes en situation de fragilité et de leurs proches** ».

1. Développer de nouvelles offres en organisant une veille prospective.
2. Accompagner l'autodétermination individuelle et collective des personnes.
3. Développer l'approche domiciliaire en établissements et au domicile dans une logique de parcours.
4. Créer et intégrer des réseaux du territoire au service du développement.
5. Maintenir les grands équilibres financiers de l'association pour garantir sa pérennité et son développement.
6. Améliorer la visibilité de Tremä pour contribuer à son développement.
7. Faire connaître le savoir-faire de Tremä et conforter sa crédibilité.

Objectif n°3 – « **Mettre en œuvre une démarche forte de Développement Durable, respectueuse de l'environnement et de l'humain** ».

1. Définir un plan d'actions : objectifs, planification, suivi, budget.
2. Partager et faire vivre la démarche à tous les niveaux des établissements et services, des personnes accompagnées et de leur entourage.
3. Intégrer cette démarche à chaque nouveau projet.
4. Valoriser et transférer les bonnes pratiques Tremä entre ses établissements et services.
5. Favoriser les mutualisations internes/externes.